



# LGMInfo N°346

<http://www.guebremariam.org/>

Lundi 18 juin 2018

*“Il n’y a rien d’essentiel à l’intérieur qui ne soit en même temps perceptible à l’extérieur.”*  
**Hugo Von Hofmannsthal**

## Mise en place d’un dispositif FLSCO sur le primaire A la rentrée 2018

Le lycée Guebre Mariam scolarise des enfants issus de près de 50 nationalités différentes. Cette force et cette richesse est en même temps un défi éducatif : comment en effet accompagner tout au long d’un parcours scolaire français des élèves qui – pour une part importante d’entre eux – ne sont pas francophones d’origine ? Il existe une réponse éducative à cette question qui est celle du FLSCO : acronyme qui signifie Français Langue de SColarisation. Un dispositif conséquent sera mis en place à la rentrée sur l’école primaire afin de répondre à ce besoin. Trois enseignants seront affectés à cette mission. Ils ont été sélectionnés sur la base d’un profil avec deux compétences majeures (en plus de celles qui correspondent à leurs missions d’enseignement) : ils sont amahrophones et ils sont diplômés en enseignement du Français Langues Etrangères.

Leurs interventions se feront en co-animations de cours dans le cadre d’une approche « plus de maîtres que de classes ». Une certaine liberté pédagogique sera laissée aux équipes afin de pouvoir tester différentes modalités et démarches pédagogiques : la méthode étant ici celle du pragmatisme et consistant à mettre les idées à l’épreuve des réalités scolaires. Ainsi, une démarche peut convenir pour un niveau de classe et non pour un autre ; ou un contexte de classe (y compris en termes de configuration spatiale) peut être approprié à un endroit et pas à un autre... L’approche doit ici être inspirée des sciences expérimentales : formuler des hypothèses pédagogiques et les tester avec les élèves. Toutes les classes du primaire – maternelles et élémentaires – bénéficieront de ces actions à travers des séquences de pratiques orales.

Des sessions de formation permettront ensuite de mutualiser les pratiques, de retenir ce qui a été efficace et de diffuser les outils et démarches les plus adaptées. Ces sessions seront pilotées par un professeur d’université – université de la Réunion – spécialisé en enseignement du FLSCO sur le primaire. Elles permettront à terme de former tous les enseignants du lycée à ces nouvelles approches éducatives.

## Mise en place de coordinations en Français et en langues sur le cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>) à la rentrée 2018

Parallèlement au dispositif FLSCO, des missions spécifiques de coordination seront mises en place en septembre 2018 sur le cycle 3 - qui englobe école élémentaire et collège. Les professeurs de ces niveaux de classes seront ainsi amenés à mutualiser davantage leurs pratiques et leurs approches afin de mieux encore préparer les élèves à cette transition essentielle qu’est le passage au collège. Les compétences attendues seront à cette occasion davantage travaillées en commun, les approches éducatives mieux partagées et restituées. Le deux disciplines sur lesquelles s’exerceront ces missions de coordination seront les langues (et plus spécifiquement l’Anglais) et le Français. C’est en effet sur la maîtrise du Français que les difficultés se font le plus cruellement sentir sur les élèves insuffisamment prêts à franchir avec succès ce pas important dans leur parcours scolaire. Afin de coordonner les approches primaire/secondaire, des enseignants interviendront sur les deux niveaux : des professeurs d’Anglais du primaire et du secondaire auront des classes de CM2/CM1 et de 6<sup>ème</sup>, une enseignante de Lettres en 6<sup>ème</sup> aura 2 jours de pratiques pédagogiques avec une classe de CM1. Ces interventions directes et partagées permettront aux enseignants de mieux appréhender les spécificités et les besoins des élèves. Ils mutualiseront ainsi leurs expériences et leurs analyses avec l’ensemble des collègues du cycle.

## Groupes de compétences en langues sur le secondaire

La réforme du lycée de 2010 prévoit la mise en place des groupes de compétences en langues vivantes. Conformément au cadre européen de compétences mis en place par la Commission (stratégie de Lisbonne 2000), les établissements français du second degré doivent différencier les approches éducatives afin de s’adapter au mieux aux spécificités de leurs publics.

Pour la rentrée prochaine, ces groupes seront mis en place sur les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Des cours en barrettes (cours de toutes les classes positionnés sur les mêmes créneaux horaires) permettront de constituer des groupes évolutifs tout au long de l’année. Un enseignant supplémentaire sera de plus intégré dans les groupes afin de réduire les effectifs par groupe. Ce dispositif permettra de réduire l’hétérogénéité des élèves et facilitera ainsi la prise de parole comme les apprentissages.

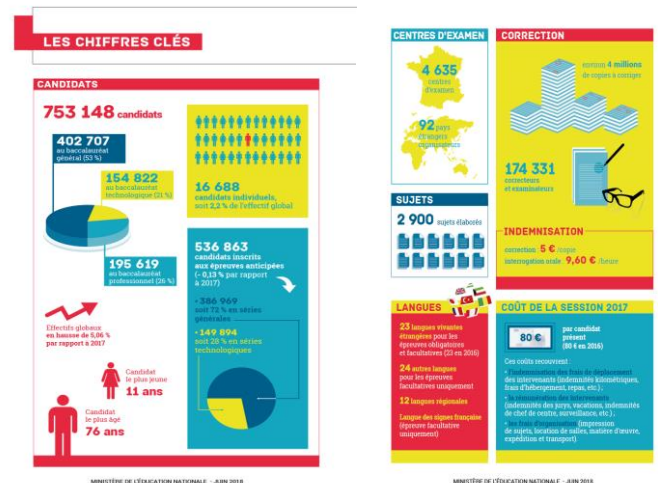
Pour la rentrée suivante, les groupes de compétences seront étendus à d’autres niveaux de classes.

## En bref

**Visite de Patrick Joseph et de Thomas Parra** : les lundi 18 et mardi 19 juin prochains, le LGM recevra la visite d’un représentant du siège de la MLF. Cette visite interviendra les mêmes jours que la venue du futur directeur financier de l’établissement, Thomas Parra, qui succèdera à Jacques Paul. A cette occasion, un point sera établi concernant les travaux du gymnase et le projet de la restructuration.

**Formation des nouveaux professeurs** : Un dispositif de formation a été mis en place avec Nicolas Montlivet, Inspecteur de la zone, afin d’accueillir tous les nouveaux professeurs recrutés locaux. Les journées des 10 et 11 octobre 2018 seront consacrées à la présentation des attendus de leurs missions et à des séquences d’analyse de leurs pratiques. Ce séminaire réunira à Addis Abeba tous les nouveaux enseignants de la zone ainsi que leurs tuteurs.

## Bac 2018



## Nouvelle édition de la brochure "Étudier en France après le baccalauréat"



Fruit d'une coopération entre Campus France et l'AEFE, deux opérateurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, cette brochure est parue pour la première fois en 2011. L'édition réactualisée pour l'année 2018, désormais disponible, est mise à la disposition des élèves, de leurs familles et des équipes éducatives des établissements d'enseignement français à l'étranger, en libre téléchargement.

Véritable mémento à destination des élèves et de leur famille, cette brochure de 95 pages dresse un panorama de l'enseignement supérieur en France, avec les conditions d'accès et les modalités d'inscription.

Chacune des parties apporte des informations spécifiquement liées à la situation des futurs bacheliers du système français vivant à l'étranger. Ces éléments permettent de connaître l'ensemble des démarches nécessaires pour venir étudier en France après le baccalauréat.

Cette brochure sera mise à jour lorsque toutes les informations sur la procédure d'accès aux études supérieures "Parcoursup" seront connues.

Sommaire de la brochure :

- Choisir sa formation
- S'informer
- S'inscrire
- Financer ses études
- Vivre en France
- Vie associative

A télécharger sur le lien :

[http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/brochure\\_aefe\\_campus\\_france\\_etudier\\_en\\_france\\_2018.pdf](http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/brochure_aefe_campus_france_etudier_en_france_2018.pdf)

## Communiqué du proviseur adjoint

### Effectifs prévisionnels rentrée 2018

Après les réinscriptions, les effectifs prévisionnels de la rentrée 2018 peuvent être établis afin de déterminer la structure définitive de la future année scolaire. Ils sont en hausse de +60 élèves environs, avec 1821 élèves attendus dans les classes. La hausse se répartit équitablement entre le primaire (avec notamment une PS de plus) et le secondaire (une première supplémentaire).

Ces hausses d'effectifs s'accompagnent de créations de postes : avec notamment des moyens supplémentaires affectés sur le primaire pour le dispositif FLSCO (cf infra). Sur le secondaire, il y aura un poste supplémentaire en histoire-géographie.

### Arrivée d'un nouveau professeur expatrié en éducation physique et sportive

Monsieur Gilles VEGA, professeur expatrié en EPS, nous rejoindra à la rentrée 2018 pour assurer des missions de formation sur la zone AAO et prendre en charge des heures de formation au LGM. Avec ses collègues, il devra mettre en place un nouveau projet EPS pour le lycée afin de développer de nouvelles activités, de conforter et amplifier la dynamique de rayonnement de l'éducation sportive à Addis Abeba - dans l'esprit des établissements français à l'étranger. Le sport constitue en effet une activité fédératrice et inductrice de valeurs essentielles à la formation de tout futur citoyen. Cette arrivée survient très opportunément l'année de livraison de notre futur gymnase qui va nous permettre d'offrir aux élèves de très nombreuses activités inédites (danse, escalade...).

## Communiqué du proviseur adjoint

### Examens du DNB lundi 18 et mardi 19 juin

1) Les élèves des classes de troisième composeront lundi 18 et mardi 19 juin 2018 - 4 épreuves écrites :

#### Lundi 18 juin 2018

Matin : Français 8h30- 11h45 (1ère partie : grammaire-compréhension-dictée, 2ème partie : rédaction)

Après-midi : Mathématiques 14h30- 16h30

#### Mardi 19 juin 2018

Matin : Histoire-géographie, EMC 9h30 -11h30

Après-midi : Sciences 13h30 -14h30

Au total, ce sont donc 108 candidats (104 élèves du LGM, 3 élèves de l'école française du Soudan et 1 candidat libre) qui composeront en ce début de semaine.

Toutes les salles du deuxième étage du bâtiment théâtre (T201, T202 T205, T206, T207 et T208 ne seront pas accessibles durant les épreuves du DNB. Nous rappelons aux candidats de ne pas oublier d'apporter leur convocation et une pièce d'identité qu'ils devront présenter obligatoirement aux surveillants de salle et aux interrogateurs à chacune des épreuves

2) Changement de salles. Des changements de salles seront établis durant les épreuves écrites du DNB. Une information concernant ces changements de salle a été également distribuée à l'ensemble des élèves et des enseignants concernés par ces changements.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la salle T001 est réservée au secrétariat d'examen et aux correcteurs du baccalauréat.

3) Matériel de composition autorisé durant les épreuves du DNB : Autorisation de la calculatrice : circulaire 205-178 du 01/10/2015 (BO 42 du 02/11/2015)

Le matériel autorisé comprend les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique, les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » répondant aux spécificités rappelées dans la note susvisée.

Remarque : Le mode examen ne doit être activé par le candidat, pour toute la durée de l'épreuve, que sur instruction du surveillant de salle lorsque le sujet de l'épreuve autorise l'usage de la calculatrice.

Autorisation d'un dictionnaire :

Un dictionnaire de langue française ou bilingue est autorisé (mais non obligatoire) pour la seconde partie de l'épreuve de français (épreuve de rédaction).

L'usage d'un dictionnaire est interdit pour l'épreuve de langue vivante.

Pour l'ensemble des épreuves :

Crayon à papier, crayons de couleur, stylo bille ou encre, feutres couleur + noir, gomme, paire de ciseaux, colle, scotch, double-décimètre.

- Pour l'épreuve de langue vivante (candidats individuels): le dictionnaire est interdit

- Pour l'épreuve de mathématiques : règle graduée, compas, rapporteur, équerre, calculatrice, stylos, crayons papier et de couleurs, effaceur, gomme. Dictionnaire interdit.

- Pour l'épreuve de sciences : stylos (noir, bleu, vert, rouge), crayons de couleur, règle. Calculatrice non autorisée.

- Pour l'épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique : règle et quelques crayons de couleur. L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

